



Modification du contrat sur achat d'une cuisine

Par **charbony**, le **27/01/2008** à **09:31**

Bonjour,

Nous avons commandé une cuisine en début d'année dernière chez Vogica. La construction de l'extension dans laquelle cette cuisine doit se trouver ayant pris plus de temps que prévu, le métreur n'a pu passer qu'en fin d'année dernière.

RDV pris avec Vogica la semaine dernière pour soit-disant 'régler les derniers détails', Vogica nous apprend alors qu'ils ne font plus le plan de travail en verre que nous avons commandé l'année dernière. Pour remplacer ce plan de travail en verre, seul un plan de travail en grès nous intéresserait mais cela induit un surcout d'environ 5000€ que nous ne pouvons et ne voulons prendre en charge et que Vogica ne veut pas non plus prendre en charge. Quels sont nos recours ? pouvons-nous annuler totalement la commande ?